



Quintellia

Formation Professionnelle

PROGRAMME de FORMATION

Contrat de performance énergétique

Votre contact privilégié :

Teddy MARCHAND

06 20 68 26 86

teddy.marchand@elithis.fr

www.elithis.fr

OBJECTIFS

- Evaluer l'opportunité pour la structure d'utiliser les contrats de performance énergétique
- Réaliser une analyse comparative entre contrats d'exploitations traditionnels et CPE
- Disposer d'une grille d'analyse des garanties proposées et définir la capacité interne à mettre en œuvre un CPE
- Identifier les étapes, les activités et les tâches ainsi que leur répartition
- Intégrer le contrat de performance énergétique dans la stratégie de gestion de l'énergie de la structure et savoir argumenter

DUREE

2 jours

PROGRAMME

1^{er} Jour :

● Définition du CPE

- Loi n°2009-967 du 3 août 2009
- Engagement entreprise dans le domaine du développement durable
- Obtention ou maintien de certifications

● Comparatif contrats traditionnels par rapport au CPE

- Avantages / Inconvénients

● Les étapes clés

- Les mécanismes de financement envisageables pour les CPE
- Etudes et actions sur le bâti et/ou sur les équipements : travaux sur l'enveloppe, investissements en matériels, services ponctuels (formation des usagers)
- Maintenance préventive et curative des équipements dans la durée (associée à la mission d'exploitation-maintenance)
- Pilotage de la stratégie d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments

● Etude de cas

● Les spécificités du secteur privé

- Bâtiments de bureaux
- Logements
- Entrepôts

2nd jour :

- **Méthodologie de mise en œuvre**

- Éléments d'appréciation et critères de choix (orientations stratégiques, ressources disponibles, contrats existants, audit patrimoine, modalités d'assistance)

- **Les acteurs dans le domaine des contrats de performance énergétique en France et à l'étranger**

- **Les outils d'aide à la décision**

- **Bilan de la formation**